

d'un médium nouveau, la télévision, dont les contemporains n'avaient pas encore mesuré pleinement les pouvoirs ni les effets. La réception internationale inégale du procès fut liée à un intérêt variable selon les pays pour cet événement judiciaire, mais aussi à la place de la télévision dans leurs systèmes médiatiques. Or celle-ci contribua puissamment à fixer un imaginaire de l'événement, filtré par les logiques propres du média, qui en accentua la dramatisation et la spectacularisation. Il y eut en ce sens conjonction entre une mémoire en voie d'internationalisation et ce moment dans l'histoire de la télévision, préfigurant un nouveau régime d'événement, médiatique et global, que l'avènement du direct porterait à son accomplissement¹.

1. Voir Daniel Dayan et Elihu Katz, *La Télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire en direct* (1992), Paris, PUF, 1996 (pour la traduction française).

4.

Une époque en procès.
Le procès Eichmann à la télévision
d'Allemagne fédérale

*Judith Keilbach**

Le 11 avril 1961, lorsque fut ouvert le procès intenté à Adolf Eichmann, de nombreux correspondants en provenance d'Allemagne de l'Ouest se trouvaient parmi les quelque cinq cents journalistes qui avaient fait le voyage en Israël pour assister, sur place, aux audiences. Au total, cinquante et un journalistes ouest-allemands s'étaient accrédités² pour couvrir le procès. Ils travaillaient pour divers journaux ou stations de radio, mais aussi pour la télévision, et constituaient par leur nombre le deuxième groupe des correspondants ; seuls les États-Unis en avaient envoyé davantage.

Il n'y a rien d'étonnant que les médias de la RFA aient suivi le procès Eichmann avec un intérêt tout particulier. Ils avaient déjà évoqué en détail cette affaire avant même la première audience. La manière spectaculaire dont avait été enlevé Eichmann n'y était pas étrangère. Son enlèvement en Argentine avait suscité l'émotion du monde entier et avait été commenté dans de nombreux articles de presse. En RFA, outre la légalité de l'enlèvement d'Eichmann, la

* Judith Keilbach est maître de conférence au département Culture et Média de l'Université d'Utrecht.

Avec nos remerciements à Sylvie Lindeperg, Hans-Ulrich Wagner, Catherine Roudé et Peter Paul Kubitz.

2. Joseph Lapid, « Logistics of Press-TV Coverage of Eichmann », *Variety*, 19 avril 1961, p. 2.

question du lieu du jugement fit l'objet de discussions fouillées, et un nombre non négligeable de voix demanda qu'Eichmann fût déféré devant une cour de justice allemande ou un tribunal international¹. En outre, les documents que Willem Sassen avait vendus peu après l'enlèvement d'Eichmann, notamment à l'hebdomadaire allemand *Stern*, offraient un abondant matériau pour la publication. C'est ainsi que *Stern* accueillit dans ses pages, à partir du 25 juin 1960, une série de quatre articles racontant par le menu la vie d'Eichmann dans son refuge, d'abord au nord de l'Allemagne, puis en Argentine². Les premières biographies d'Eichmann relatant son rôle dans l'extermination systématique des Juifs d'Europe, ouvrages qui se fondaient sur les « documents Sassen », furent eux aussi commercialisés avant le début du procès³.

Par ailleurs, le travail sur le national-socialisme qui débuta en RFA et s'intensifia à la fin des années 1950 explique l'attention portée au procès. La découverte de criminels nazis qui avaient vécu impunément en Allemagne pendant des années, la création d'un Office central pour l'élucidation des crimes du national-socialisme, mais aussi les croix gammées peintes sur des bâtiments d'institutions juives et un débat sur la prescription des crimes contre l'humanité avaient déclenché au sein de l'opinion publique ouest-allemande une confrontation critique avec le passé nazi⁴. Enfin, la relation complexe entre l'Allemagne fédérale et Israël éveilla aussi l'intérêt des médias ouest-allemands. Les deux États n'entretenaient pas de relations diplomatiques, bien qu'ils aient été liés par un accord de réparation. Alors que l'accord

1. Peter Krause, *Der Eichmann-Prozess in der deutschen Presse*, Francfort-sur-le-Main, Campus, 2002, p. 147 sq.

2. Bettina Stangneth, *Eichmann vor Jerusalem. Das unbehelligte Leben eines Massenmörders*, Zurich et Hambourg, Arche, 2011, p. 479.

3. Quentin James Reynolds, Ephraim Katz et Zwy Aldouby, *Minister of Death. The Adolf Eichmann Story*, New York, Viking, 1960; Robert Pendorf, *Mörder und Ermordete. Eichmann und die Judenpolitik des Dritten Reiches*, Hambourg, Rütten & Loening, 1961. Voir également Bettina Stangneth, *Eichmann vor Jerusalem*, *op. cit.*, p. 489.

4. Clemens Vollnhals, « Zwischen Verdrängung und Aufklärung. Die Auseinandersetzung mit dem Holocaust in der frühen Bundesrepublik », *Die Deutschen und die Judenverfolgung im Dritten Reich*, Ursula Büttner (éd.), Hambourg, Christianas, 1992, p. 357-392.

de Luxembourg (1952) avait été pour la RFA une condition de la restauration de la souveraineté de l'État en 1954, il garantissait à Israël des compensations de grande ampleur qui contribuèrent considérablement au développement de l'économie nationale¹. Le procès Eichmann offrit à beaucoup de journalistes d'Allemagne fédérale une occasion de se confronter au jeune État, à ses citoyens et à leur relation avec les Allemands.

La télévision avait prévu de nombreux reportages dans le cadre des journaux télévisés², mais elle ne se contenta pas de relater le déroulement du procès aux journaux télévisés : entre avril et août 1961, trente-deux émissions spéciales interrompirent le schéma habituel des programmes de la télévision pour résumer les événements survenus lors du procès. C'est dire la place dévolue à ce dernier. Ces émissions, intitulées *Eine Epoche vor Gericht* (« Une époque en procès »), furent diffusées immédiatement après les nouvelles du soir ; leur durée était de vingt à trente-cinq minutes. À l'occasion de la lecture du jugement, trois émissions supplémentaires furent intégrées au programme au dernier moment. La troisième durait une heure et résumait la totalité du procès. En mai 1962, à l'occasion de la confirmation du jugement en appel, on diffusa pour finir une trente-sixième édition de l'émission *Eine Epoche vor Gericht*. Le nombre et la durée des émissions, le fait qu'elles aient été placées immédiatement après les informations et que l'on ait interrompu le déroulement normal des programmes révélèrent l'importance du procès. Que la télévision fédérale allemande ait envoyé à Jérusalem deux correspondants et une équipe de cinéma pour toute la durée de l'événement l'illustre tout autant³. Selon l'agence Infratest, environ

1. Cf. Tom Segev, *Le Septième Million. Les Israéliens et le génocide*, Paris, Liana Levi, 1993, pour la traduction française.

2. En RFA, la télévision reprit ses programmes en 1952. Elle était organisée selon le modèle de la BBC : c'était une télévision publique, mais dotée d'une structure fédérale, c'est-à-dire que l'ensemble du programme était composé des contributions des chaînes régionales diffusées dans les différents Länder fédéraux. Jusqu'au milieu de 1961, il n'y eut qu'une seule chaîne ; les diffusions avaient lieu quotidiennement, l'après-midi et le soir.

3. Seul un petit nombre des cinq cents journalistes présents restèrent en Israël pendant toute la durée du procès (dix-neuf semaines) ; beaucoup repartirent après les premières semaines.

50 % des téléspectateurs allemands suivirent la série d'émissions; ils furent même 60 % à regarder les quatre premiers épisodes¹.

Comme dans les autres pays, les rédactions de la télévision allemande acceptèrent difficilement que Capital Cities soit seule autorisée à filmer le procès. Lorsqu'il fut de notoriété publique qu'un contrat exclusif entre le gouvernement israélien et Capital Cities avait été conclu, le rédacteur en chef de la télévision, Klaus Bölling, exprima dans une note interne la crainte que «les prises de vue d'une compagnie de télévision américaine [...] omettent ou, pour le moins, négligent des angles qui pourraient présenter un intérêt tout particulier pour le public allemand» et soupçonna que «l'on ne tournera[it] que ce qui correspondrait à un besoin de sensationnel plus ou moins superficiel»². Bölling, se méfiant de Capital Cities, car il supposait que l'on ne filmerait que des extraits choisis du procès – n'envisageait absolument pas la possibilité d'une captation intégrale, ce que permettait l'utilisation de la technologie vidéo, encore toute neuve à cette époque. Le scepticisme à l'égard d'une société de production américaine déboucha finalement sur la proposition d'envoyer en Israël une équipe de cameramen chargée de faire du procès «un compte rendu spécifiquement allemand³».

On le sait, les craintes de Bölling ne se confirmèrent pas. Capital Cities apporta à Jérusalem deux machines Ampex pour enregistrer l'ensemble du procès sur des bandes vidéo deux pouces⁴. Le choix du matériau filmé pour les reportages destinés à leur pays restait à la discrétion des journalistes. On avait installé au centre de presse des écrans de télévision sur lesquels ils suivaient l'audience en direct et pouvaient noter les scènes dont ils voulaient une copie sur pellicule ou bande vidéo pour leurs émissions. Alors que beaucoup de chaînes de télévision avaient décidé de demander seulement trois minutes d'images pour une brève aux informations, la télévision allemande, l'un des

1. Peter Krause, *Der Eichmann-Prozess in der deutschen Presse*, op. cit., p. 91.

2. Klaus Bölling au Dr Fritz Brühl, 15 décembre 1960, Historisches Archiv des Westdeutschen Rundfunks Köln, 13374.

3. *Ibid.*

4. Sylvie Lindeperg et Annette Wieviorka, «Les deux scènes du procès Eichmann», *Annales, Histoire, Sciences sociales*, n° 6, 2008, p. 1249-1274.

principaux demandeurs, disposait chaque jour d'une heure de matériel vidéo¹. Les prises de vue choisies étaient copiées pendant les pauses, puis transportées par avion, *via* Londres, jusqu'à Hambourg, où l'*Abteilung Zeitgeschehen* («département histoire immédiate») du Norddeutscher Rundfunk (NDR) produisait les émissions spéciales pour la télévision d'Allemagne fédérale.

Eine Epoche vor Gericht évoqua à plusieurs reprises la question des conditions techniques et institutionnelles de la diffusion des images provenant de la salle du tribunal. L'animateur Gert von Paczensky présenta par exemple ses excuses dans la deuxième édition (20 avril 1961) pour la diffusion en différé et la mauvaise qualité visuelle, en expliquant aux téléspectateurs qu'en raison des normes techniques différentes les bandes vidéo devaient d'abord être converties à Londres, avant de pouvoir être diffusées à Hambourg, ce qui expliquait la perte de qualité et le décalage temporel. Il souligna par ailleurs, pour expliquer le cadrage relativement fixe, qu'«une seule société de télévision, parmi celles du monde entier, [était autorisée] à filmer la salle d'audience: une société américaine», et que seule cette «firme détenant le monopole» pouvait influencer sur le choix des images. La dénonciation de l'attribution de droits cinématographiques exclusifs s'exprime tout aussi clairement, dans ces propos, que les préjugés à l'encontre des médias américains et le système de la télévision commerciale.

Eine Epoche vor Gericht ne se contenta cependant pas de diffuser les enregistrements vidéo produits par Capital Cities depuis la salle d'audience. Le NDR avait aussi envoyé une équipe de cameramen en Israël pour tourner des sujets complémentaires. Selon les métadonnées du NDR, il s'agissait d'entretiens avec des observateurs du procès (journalistes, juristes), d'interviews de survivants de la Shoah et de citoyens israéliens, ainsi que de sujets consacrés à la manière dont les médias rendaient compte du procès Eichmann. Certains sujets abordaient aussi l'État d'Israël et ses habitants. Pour mener ces entretiens, l'équipe du NDR monta un studio provisoire dans la cave du King Hotel de Jérusalem; d'autres sujets furent

1. Joseph Lapid, «30 Miles of Videotape On Eichmann Trial During First 5 Days», *Variety*, 26 avril 1961, p. 2.

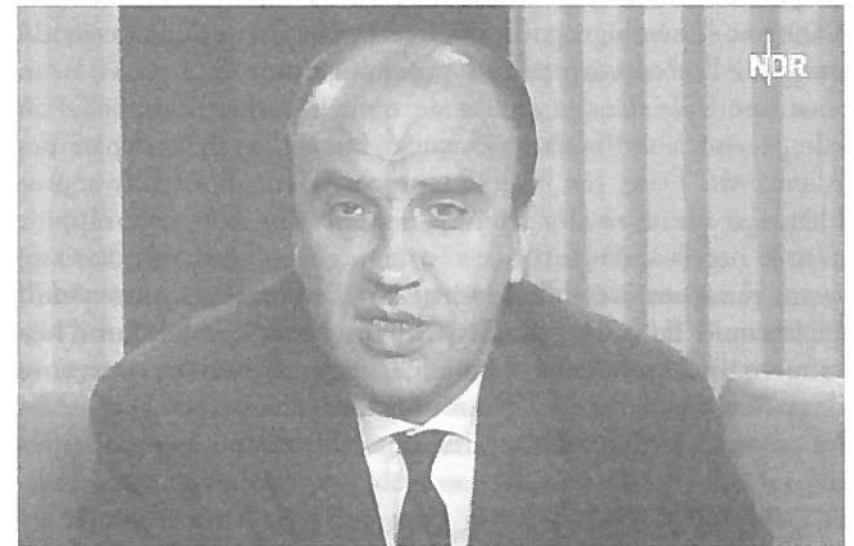
tournés dans la rue et sur site (par exemple à Yad Vashem, devant l'Université de Jérusalem ou dans un kibboutz). *Eine Epoche vor Gericht* ne se contentait donc pas d'illustrer le cours du procès Eichmann. Avec ses reportages complémentaires, la série donnait aussi un aperçu de la vie quotidienne en Israël, discutait de l'image que les Israéliens avaient de l'Allemagne et, au-delà, confrontait les spectateurs allemands à leur propre passé.



18. Journalistes discutant du procès dans le studio improvisé (*Eine Epoche vor Gericht*, épisode 2).

Les reportages en provenance d'Israël ouvraient aux spectateurs un « regard sur le vaste monde » typique de la télévision de ces années-là. À la télévision allemande, on présentait déjà les pays lointains, depuis le milieu des années 1950, en faisant appel à des reportages de correspondants, à des documentaires et à des séries d'émissions, comme *Bilder aus der Neuen Welt* (« Images du nouveau monde »), *Auf der Suche nach Frieden und Sicherheit* (« À la recherche de la paix et de la sécurité »), ou *Pazifisches Tagebuch* (« Journal du Pacifique »). Ces émissions, et d'autres, étaient moins des récits touristiques de voyage qu'une « exploration

politique du monde » qui présentait aux spectateurs, chez eux, les « situations politiques d'ailleurs »¹. *Eine Epoche vor Gericht* s'appuyait sur cette forme déjà établie du reportage à l'étranger. Joachim Besser et Peter Schier-Gribowsky, les deux journalistes envoyés par le NDR, réalisèrent par exemple des sujets sur les cérémonies du jour de l'Indépendance ou de la commémoration des victimes de la Shoah, et parlèrent avec de nombreux Israéliens qu'ils rencontraient dans la rue, venaient visiter à leur domicile ou invitaient dans leur studio de télévision improvisé. Ces reportages et ces interviews donnaient une idée des gens et de la vie en Israël. Dans quelques numéros de *Eine Epoche vor Gericht*, on parlait aussi de la réaction au procès Eichmann des correspondants venus de Washington, Paris, Londres, Varsovie, Le Caire, Tokyo, Léopoldville et New Delhi. Si *Eine Epoche vor Gericht* soulignait ainsi la portée internationale du procès, c'est par les entretiens avec les Israéliens que les téléspectateurs en apprirent le plus sur le pays et sur les habitants.



19. Peter Schier-Gribowsky décrivant sa rencontre avec un homme venu de Mayence (*Eine Epoche vor Gericht*, épisode 2).

1. Knut Hickethier, *Geschichte des deutschen Fernsehens*, Stuttgart et Weimar, Metzler, 1998, p. 170.

Dans le même temps, *Eine Epoche vor Gericht* apporta une contribution importante à la confrontation avec le passé nazi. La série d'émissions reprenait le concept didactique du procès, lui-même planifié comme un « cours d'histoire » dans lequel une fonction centrale revenait au témoin¹. Dès lors, *Eine Epoche vor Gericht* diffusait aussi de longs extraits des enregistrements vidéo de Capital Cities dans lesquels les propos des témoins occupaient la place centrale. Si des témoins comme Salo Baron, Michael Musmanno ou Avner Less, avec leur connaissance de la question, ont contribué à l'édification historique des téléspectateurs ouest-allemands², les souvenirs personnels des survivants de la Shoah, que le procureur général Gideon Hausner fit renaître dans le box des témoins, déclenchèrent une confrontation avec la politique d'extermination nationale-socialiste. En Allemagne fédérale, les spectateurs voyaient et écoutaient les témoins se rappeler les exécutions, raconter les brimades et les atrocités, décrire les conditions de vie dans les camps de travail et d'extermination. Ils purent voir, assis devant leur écran, l'effondrement de Yehiel Dinur et le témoignage de Rivka Yosselevska : celle-ci avait dû assister à l'exécution de toute sa famille avant de recevoir à son tour une balle dans la tête et de tomber dans le charnier d'où elle parvint à se libérer, grièvement blessée, après le départ des Allemands. Dans son récit du procès, Hannah Arendt a problématisé « le droit des témoins à relater des faits sans rapport avec le procès », dès lors que ces témoignages servaient de toute façon rarement à établir la vérité sur l'accusation contre Adolf Eichmann³. Ils étaient plutôt partie prenante d'une leçon d'histoire visant à instruire « le monde » sur les événements survenus dans l'Europe nazie. Les dépositions des témoins transformaient les points d'accusation abstraits contre Eichmann en expériences

1. Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

2. Baron donna un aperçu de l'histoire du judaïsme, Musmanno confirma qu'il était possible de refuser de participer à un *Einsatzkommando*, et Less, qui avait mené l'interrogatoire d'Eichmann, décrivit la structure et le domaine d'influence de l'administration dirigée par ce dernier.

3. Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal* (1966), Paris, Gallimard, 1991, p. 364.

concrètes vécues par les survivants de la Shoah. L'expressivité et le potentiel affectif des descriptions donnèrent une image claire de ces événements atroces et confrontèrent les téléspectateurs allemands à un crime que l'on avait commis en leur nom.

Les descriptions personnelles des survivants de la Shoah (ou des témoins au procès Eichmann) dans *Eine Epoche vor Gericht* se distinguent nettement des présentations du national-socialisme que l'on avait vues jusqu'alors à la télévision d'Allemagne fédérale. La persécution et l'assassinat des Juifs furent certes aussi abordés en toute clarté dans le documentaire en quatorze parties *Das Dritte Reich*, qui passait à la télévision depuis le mois d'octobre 1960. Les émissions de cette série étaient composées, pour l'essentiel, de documents et de photos filmés et accompagnés d'un commentaire explicatif; dans certains épisodes, des témoins prenaient aussi la parole, par exemple dans le numéro 8 (*Der SS-Staat – « L'État SS » –*, 24 février 1961), centré sur la politique d'extermination nationale-socialiste. La fonction de ces témoins était toutefois avant tout de crédibiliser la représentation historique abstraite du commentaire en *voice-over*¹. La série d'émissions renonçait presque totalement à la description détaillée des atrocités – et lorsque celles-ci apparaissaient tout de même, ce n'était pas sous la forme d'une description d'expérience personnelle.

À l'inverse, Joachim Besser et Peter Schier-Gribowsky soulignaient dans leurs commentaires des extraits vidéo aussi bien la dimension personnelle des déclarations de témoins que le caractère insupportable des événements décrits. Joachim Besser salua ainsi en ces termes les spectateurs de l'émission du 9 juin 1961 : « Mesdames et messieurs, au procès Eichmann à Jérusalem, la semaine passée a été une semaine de terreur. Nous avons cru que rien ne pourrait plus dépasser les récits faits jusqu'ici par les témoins, mais nous avons dû changer d'avis. Cette fois, les tableaux brossés nous ont emmenés en enfer. » Il ne se contente

1. Pour plus de détails, voir Judith Keilbach, *Geschichtsbilder und Zeitzeugen. Zur Darstellung des Nationalsozialismus im bundesdeutschen Fernsehen*, Münster, Lit Verlag, 2008, p. 147 sq.

pas de préparer les spectateurs au contenu de l'émission. Il leur communique ses propres sensations, suppose qu'ils les partagent, tout en proposant une réception de l'émission teintée, par avance, d'émotion. Besser implique ouvertement les téléspectateurs en s'adressant directement à eux ; et, en les interpellant ainsi, il suggère qu'ils doivent prendre eux-mêmes position sur les événements racontés.



20. Joachim Besser recueillant le témoignage d'une survivante de l'Holocauste (*Eine Epoche vor Gericht*, épisode 2).

Besser et Schier-Gribowsky complétaient aussi les propos tenus par les témoins devant le tribunal par des interviews supplémentaires et des résumés d'entretiens qu'ils avaient menés dans la rue avec des survivants. Les deux journalistes s'intéressent ainsi, d'abord, au « calvaire » de leurs interlocuteurs. Comme ceux-ci parlent en général allemand et que l'on s'adresse directement aux spectateurs, les survivants et les tableaux qu'ils donnent affectent plus, dans ces entretiens, que la voix désincarnée d'un traducteur en simultané ne pouvait le faire dans les prises de vue provenant

de la salle d'audience. Cependant, les interviews traitent toujours aussi de l'Allemagne du temps présent. Peter Schier-Gribowsky raconte par exemple qu'un homme né à Mayence lui a demandé s'il était de nouveau possible de vivre en Allemagne en tant que Juif¹, et Joachim Besser demande à une survivante de la Shoah : « Avez-vous au moins eu le sentiment, à présent, d'avoir rencontré des êtres humains en Allemagne? », après que celle-ci a raconté l'inhumanité dans les camps et mentionné, en passant, qu'elle a été récemment en visite en Allemagne².

Besser et Schier-Gribowsky n'ont pas utilisé les entretiens seulement pour provoquer une confrontation entre les téléspectateurs allemands et leur passé, mais aussi pour étudier sous forme de coups de sonde l'image que l'on se faisait des Allemands en Israël seize ans après la fin de la guerre. Ils abordaient des thèmes dont on supposait, au service « histoire contemporaine » de la NDR, qu'ils « pouvaient présenter un intérêt particulier pour le public allemand » – et qui incitèrent effectivement Klaus Bölling à réclamer un « compte rendu allemand spécifique ». La question de l'image de l'Allemagne, que les deux correspondants posèrent à plusieurs reprises à leurs interlocuteurs, peut être comprise comme l'expression d'une incertitude dans le domaine de la politique extérieure. Car malgré les premiers rapprochements diplomatiques – Ben Gourion et Adenauer s'étaient rencontrés personnellement pour la première fois un an plus tôt, le 14 mars 1960, à l'hôtel Waldorf-Astoria de New York –, certains craignaient que le procès Eichmann ne puisse entamer le prestige international laborieusement acquis de l'Allemagne fédérale³. Adenauer lui-même redoutait « une nouvelle vague d'antigermanisme dans le monde⁴ ». En conséquence, dès le deuxième numéro de *Eine Epoche vor Gericht*, les deux correspondant demandèrent à des journalistes israéliens si le procès « pouvait éloigner à long terme

1. Numéro 2, 20 avril 1961.

2. Numéro 16, 9 juin 1961.

3. Voir Peter Krause, *Der Eischmann-Prozess in der deutschen Presse*, op. cit., p. 206.

4. Voir Tom Segev, *The Seventh Million*, op. cit., p. 340.

les peuples allemand et israélien l'un de l'autre alors qu'on aurait aimé espérer le voir produire un effet curatif ».

Cette incertitude fut notamment renforcée par des campagnes en provenance de la République démocratique d'Allemagne (RDA), qui visaient à discréditer la République fédérale d'Allemagne (RFA) en la présentant comme un État renazifié. En critiquant le manque de confrontation avec le passé en Allemagne de l'Ouest, la RDA affirmait sa propre orientation antifasciste². Outre la dépréciation et l'isolement international de la RFA, la RDA espérait ainsi « se frayer indirectement un chemin vers la reconnaissance internationale³ ». La RDA dénonça le fait que d'anciens nationaux-socialistes occupaient de hautes fonctions politiques ou militaires en RFA et mit en garde contre la menace que cela faisait peser sur la paix mondiale. Ses campagnes étaient dirigées contre des individus dont les actes criminels ou la complicité dans les crimes nazis avaient été démontrés. En juillet 1960, c'est-à-dire peu après que l'on eut mis la main sur Eichmann, la RDA lança une offensive contre Hans Maria Globke qui, à cette date, était secrétaire d'État⁴ à la chancellerie d'Adenauer. Sous le national-socialisme, Globke avait, en tant que conseiller du ministère de l'Intérieur, collaboré entre autres à la « loi sur les citoyens du Reich », d'après laquelle tous les Juifs qui ne portaient pas un prénom « typiquement juif » devaient adopter celui d'Israël ou de Sara, et il avait écrit un commentaire juridique aux lois raciales de Nuremberg. Il incarnait donc parfaitement le cas de ces responsables nationaux-socialistes qui avaient retrouvé fonctions et dignité en Allemagne fédérale. Selon l'argumentation provenant de la RDA, Globke était le « précurseur et l'ordonnateur du génocide des Juifs, un homme qui devrait

1. Numéro 2, du 20 avril 1961.

2. Sur l'antisémitisme, l'antisionnisme et les réinterprétations opérées par la RDA dans la politique à l'égard du passé, voir Jeffrey Herf, *Divided Memory. The Nazi Past in the Two Germanys*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1997.

3. Michael Lemke, « Kampagnen gegen Bonn. Die Systemkrise der DDR und die West-Propaganda der SED 1960-1963 », *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 41, 2 (1993), p. 160.

4. Équivalent d'un directeur de cabinet. (N.d.T.)

être assis avec Eichmann sur le banc des accusés¹ ». Gideon Hausner s'efforça sans doute de garder Globke à l'écart du procès Eichmann², mais la campagne menée par la RDA contribua clairement à l'instabilité en RFA. L'*Auswärtiges Amt* (ministère des Affaires étrangères) établit ainsi, par exemple, un catalogue de mesures pour pouvoir contrer les éventuels effets négatifs du procès Eichmann³. Les responsables du service « histoire contemporaine » de la NDR aussi étaient sensibilisés à cette question et ils finirent par demander à des collègues, à Jérusalem, s'il existait réellement en Israël un mouvement qui réclamait la mise en accusation de complices comme Globke, Adenauer (*sic!*), etc.⁴. Dans ce contexte, on n'est pas étonné que Joachim Besser et Peter Schier-Gribowsky aient interrogé leurs interlocuteurs israéliens sur leur attitude à l'égard de l'Allemagne et des Allemands.

Dans sa contribution au colloque qui s'est tenu à Paris, « Le procès Eichmann : réceptions, médiations, postérités » (7 au 9 juin 2011), Ronny Loewy a souligné à juste titre la dimension politique des reportages diffusés par *Eine Epoche vor Gericht*⁵. Ainsi, l'émission ne réagissait pas seulement aux agressions en provenance de la RDA, mais remettaient aussi en question, par exemple, les stratégies courantes de justification par lesquelles beaucoup d'Allemands tentaient de se disculper de leur coresponsabilité dans les crimes nationaux-socialistes. L'auteur soulignait en particulier l'intention des deux journalistes, Joachim Besser et Peter Schier-Gribowsky : leurs contributions devaient aider à une

1. Annette Leo, « Eichmann, Globke und die DDR », in « *Das hat's bei uns nicht gegeben!* » *Antisemitismus in der DDR. Das Buch zur Ausstellung*, Amadeu Antonio Stiftung (éd.), sans lieu ni nom d'éditeur, 2010, p. 20-30, citation p. 22.

2. Cf. Tom Segev, *Le Septième Million*, op. cit., p. 401-402.

3. Christina Große, *Der Eichmann-Prozess zwischen Recht und Politik*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 1995, p. 146.

4. Téléx de Barth à Schier-Gribowsky, non daté, Staatsarchiv Hamburg, 621-1/144 (NDR-Bestand) p. 177.

5. L'historien du cinéma Ronny Loewy était cofondateur et directeur du projet *Cinematographie des Holocaust* (www.cine-holocaust.de), commissaire de festivals de cinéma et d'expositions sur le cinéma de l'exil, le cinéma yiddish et la Shoah au cinéma. Il est mort subitement le 9 août 2012. Son intervention peut être consultée sur <http://www.akadem.org/conferencier/Loewy-Ronny-3819.php>

meilleure compréhension entre Allemands et Israéliens. Selon Ronny Loewy, ils travaillaient peu sur Eichmann; il s'agissait bien plus, pour eux, de donner un aperçu de la vie quotidienne en Israël. Ils étaient conscients, écrivait-il, que les représentations romantiques de la vie au kibboutz ne s'y prêtaient guère, d'autant moins qu'elles n'étaient que la moitié de la vérité. Schier-Gribowsky avait selon lui constamment souligné les liens entre l'actualité et le passé: «Il parlait dans le même souffle de la vie au kibboutz et d'Auschwitz.» Dans le même temps, il était parvenu, selon Loewy, à capter, en posant ses questions, des propos critiques et des opinions ambiguës sur l'Allemagne, et à faire ainsi apparaître les réserves existantes à l'égard de l'Allemagne.

Bien que l'accès aux archives de la télévision fédérale allemande ait été difficile, l'analyse de Ronny Loewy se fonde sur un visionnage du matériau. Dans sa nécrologie, Detlev Claussen mentionne le fait que Ronny Loewy ne reculait devant aucun obstacle bureaucratique pour lutter contre la disparition de la mémoire cinématographique (et télévisuelle)¹. Tout historien de la télévision qui s'est heurté à ces obstacles sait que l'on ne rendra jamais suffisamment hommage au combat qu'a mené Ronny Loewy contre l'oubli. Dans une note en marge de sa conférence, il indique qu'il projetait une édition sur DVD de *Eine Epoche vor Gericht*, une idée qu'il n'a pas eu le temps de mettre en œuvre. L'accès à ce matériau aurait été un gain notable pour la recherche sur les médias et l'histoire; il aurait donné des aperçus systématiques des domaines que nous pouvons seulement évoquer ici. À défaut de ceux-ci, au moins, *Eine Epoche vor Gericht* apparaît comme une série d'émissions dont l'orientation extérieure, la critique de la manière dont on aborde le national-socialisme, la prétention éducative, les interventions politiques, les efforts de réconciliation et la vision critique de la société ouest-allemande expriment les caractéristiques essentielles de la télévision ouest-allemande au début des années 1960.

Dans la perspective de l'histoire des médias, il faudrait par exemple aussi examiner, en même temps que les liens avec les

1. Detlev Claussen, «Der Hüter des Gedächtnisses», *taz*, 19 août 2012.

reportages à l'étranger et avec la présentation du national-socialisme, le profil de l'*Abteilung Zeitgeschehen* («département histoire contemporaine») du NDR, dont le magazine politique *Panorama* a été diffusé pour la première fois le 4 juin 1961. Outre des contributions concernant la politique étrangère dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation, *Panorama* traita dès ses premières émissions du passé national-socialiste. Le 2 juillet 1961, par exemple, il diffusa un reportage sur une exposition itinérante de dossiers judiciaires de l'époque nazie, qui présentait le système criminel de la justice nationale-socialiste et soulignait le fait que de nombreux juges de l'époque étaient restés en fonction. Pendant qu'Eichmann, à Jérusalem, affirmait s'être contenté d'exécuter des ordres et proclamait donc son innocence, un juriste soulignait dans *Panorama* la nécessité de se confronter au passé et d'admettre sa propre complicité morale pour empêcher un retour du règne de la terreur. Dans quelle mesure ce type de structures de référence constitue-t-il «seulement» un effet de l'analyse? Remonte-t-il aux contextes de travail au sein de la rédaction? En l'état actuel des archives, il est impossible de répondre ici à ces questions.

Il est en revanche plus aisé de reconstituer comment le traitement télévisuel ouest-allemand du procès Eichmann a été politiquement instrumentalisé en RDA¹. L'analyse des émissions de la télévision est-allemande accessibles aux Archives de la radiodiffusion allemande de Potsdam souligne l'alignement sur la campagne menée contre Globke. Les autorités de la RDA ont ainsi confié à Walter Heynowski la réalisation d'un documentaire visant à «consolider visuellement les charges contre Globke²».

1. Voir Judith Keilbach, «Campaigning against West Germany: East German Television Coverage of the Eichmann Trial», *Television Beyond the Iron Curtain*, Kirsten Bönker, Sven Grampp et Julia Oberreis (éd.), Newcastle, Cambridge Scholars Publishing (à paraître).

2. Tobias Ebbrecht-Hartmann, «Anklage und Archiv. Archivmaterial und seine Anordnung in Walter Heynowskis 'Aktion J. - Ein Film der Beweise' (1961)», in *Reflexionen des beschädigten Lebens? Nachkriegskino in Deutschland zwischen 1945 und 1960*, Bastian Blachut, Imme Klages et Sebastian Kuhn (éd.), Munich, Text und Kritik, 2015.

Sous le titre *Aktion J*, il fut diffusé à la télévision est-allemande une semaine après le début du procès Eichmann. En outre, dans ses comptes rendus du procès, l'émission d'information *Aktuelle Kamera* (« Caméra actuelle ») ne laissa échapper aucune occasion de renvoyer à Globke, qualifiant notamment l'avocat d'Eichmann d'« ami » ou de « complice » de Globke² ou relevant que, pendant une séance du procès, le nom de Globke *n'avait pas* été mentionné³.

L'analyse des émissions est-allemandes révèle que, dans les deux États, les comptes rendus télévisuels du procès Eichmann furent placés sous observation réciproque. La confrontation idéologique entre les deux États est notamment tangible dans l'émission est-allemande *Der schwarze Kanal* (« Le programme noir ») et dans l'émission ouest-allemande *Die rote Optik* (« L'objectif rouge »). Ces magazines politiques présentaient et commentaient des extraits choisis des programmes télévisuels de l'autre Allemagne ; le procès Eichmann participa de ce dialogue médiatique. Avant même le début du procès, *Der schwarze Kanal* critiquait les déclarations de journalistes qui avaient exigé, dans l'émission ouest-allemande de débat *Internationaler Frühschoppen* (« Café international⁴ »), qu'Eichmann fût placé devant un tribunal (ouest-)allemand⁵. *Der schwarze Kanal* insinuait qu'une telle revendication visait à obtenir un non-lieu, dans la mesure où de nombreux juges de la RFA étaient d'anciens nazis et que l'on ne

1. Début mai, *Aktion J* est projeté à Jérusalem à l'issue d'une conférence de presse convoquée par l'avocat est-allemand Friedrich Karl Kaul, afin d'attirer l'attention de la presse internationale sur les activités de Globke au temps du national-socialisme (Friedrich Karl Kaul, *Der Fall Eichmann*, Berlin, Das Neue Berlin, 1964).

2. *Aktuelle Kamera*, 22 avril et 13 juin 1961.

3. *Ibid.*, 26 juin 1961.

4. L'émission politique du dimanche matin, dont l'intitulé littéral est « Réunion de bistrot internationale », a représenté un monument de la télévision publique ouest-allemande, équivalent grosso modo de *Cinq colonnes à la une* de Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet et Pierre Lazareff (ORTF). Diffusée de 1952 à 1987, l'émission est officiellement stoppée pour des raisons financières ; le passé nazi de son animateur historique est toutefois ce qui mène à cet arrêt (*N.d.É.*).

5. *Der schwarze Kanal*, 13 juin 1960. À propos de la place du tribunal dans la presse, voir Peter Krause, *Der Eichmann-Prozess in der deutschen Presse*, 146 *passim*.

pouvait s'attendre qu'ils condamnent Eichmann. Dans le même temps, *Der schwarze Kanal* s'offusquait de ce que l'intérêt médiatique ouest-allemand porte exclusivement sur Eichmann en ignorant ses complices. Au vu de la campagne décrite plus haut, il n'est pas étonnant que Globke ait été présenté comme l'un de ces complices rétablis en RFA dans leurs fonctions et leur dignité. Non sans cynisme, l'émission conseille aux journalistes ouest-allemands soucieux de faire carrière de « ne pas se brûler les doigts » en évoquant Globke dans leurs comptes rendus¹. *Der schwarze Kanal* prend également pour cible le documentaire ouest-allemand *Auf den Spuren des Henkers* (« Sur les traces du bourreau »), pourtant critique à l'égard du traitement ouest-allemand du national-socialisme², lui reprochant notamment de ne pas mentionner Globke³. En revanche, l'émission semble ne s'être guère intéressée à *Eine Epoche vor Gericht* (« Une époque en procès »).

Cet aperçu rapide des émissions est-allemandes portant sur le procès Eichmann montre que celles-ci n'ont pas traité du procès lui-même, des témoignages marquants ou de la stratégie de défense d'Eichmann. La procédure fut avant tout une aubaine pour accuser la RFA de ne pas avoir tiré pleinement les leçons du passé nazi, politiquement comme juridiquement ; et cette démonstration s'appuya sur des extraits de la télévision ouest-allemande.

De son côté, la télévision de la RFA commenta de façon critique celle de l'Allemagne de l'Est. C'est ainsi que *Die rote Optik*, un magazine politique réalisé par la rédaction de la télévision du Nord de l'Allemagne (NDR) qui produisit *Eine Epoche vor Gericht*, s'est emparé à plusieurs reprises des reproches est-allemands à l'encontre de Globke. L'émission du 28 avril 1961 comprend même une interview de ce dernier au cours de laquelle il prend position sur le documentaire *Aktion J*⁴. À travers cet entre-

1. *Der schwarze Kanal*, 10 avril 1961.

2. À ce sujet, voir dans le présent volume la contribution de Julie Maeck, p. 119.

3. *Der schwarze Kanal*, 17 avril 1961.

4. *Der schwarze Kanal* utilise à son tour la prise de position de Globke diffusée à la télévision ouest-allemande comme matériel pour son édition du 15 mai 1961. Une comparaison entre cette émission et une transcription d'extraits de l'interview, reproduite dans l'édition du 10 mai 1961 du magazine *Der Spiegel*, met en avant la

tien, *Die rote Optik* ne réagit pas seulement à *Aktion J*, mais fait aussi le lien avec son propre jugement critique envers le secrétaire d'État Globke. Quelques mois auparavant, l'émission, pointant du doigt la « complicité [de Globke] dans la législation anti-juive », avait constaté de graves fautes dans la politique de gestion du personnel d'Adenauer¹.

Milton Fruchtman, qui a produit les enregistrements vidéo du procès Eichmann pour Capital Cities, a raconté en 1963 les efforts qu'il a déployés pour obtenir des chaînes de télévision américaines qu'elles participent à un reportage sur le procès². Alors que celles-ci estimaient que personne ne s'intéresserait à ces histoires horribles venues du passé, sa proposition de filmer les audiences se heurta au refus du gouvernement israélien qui redoutait de se voir reprocher l'organisation d'un procès-spectacle. Les chaînes de télévision européennes, dont Milton Fruchtman rencontra les représentants lors d'une conférence de l'Union européenne de radio-télévision, ne manifestèrent elles non plus aucun intérêt pour l'idée d'en rendre compte. Le procès ne prit une réelle importance qu'en Allemagne fédérale et l'on vit, selon Fruchtman, « que certains responsables du "Norddeutscher Rundfunk" [...] étaient parmi ceux qui manifestaient quelque intérêt à l'idée d'avoir des extraits télévisés du procès Eichmann. [...] Je leur ai dit que l'on était susceptibles d'arriver à convaincre les Israéliens de filmer le procès en vidéo, si l'on pouvait démontrer que la télévision allemande était demandeuse³ ». Et, de fait, la déclaration d'intérêt de l'Allemagne fédérale, que Fruchtman put présenter, incita le gouvernement israélien à revoir sa position. « Le Premier ministre Ben Gourion et son cabinet ont relu la correspondance et ont estimé qu'il était important de donner au

roulardise du montage, avec des déclarations de Globke assemblées dans le désordre et transformées en un aveu de culpabilité.

1. *Die rote Optik*, 19 décembre 1960.

2. Milton Fruchtman, « Address to U.S. National Association of Broadcasters », février 1963, Fruchtman collection, Eichmann Trial TV coverage, Archives de l'État d'Israël 3264/2-D.

3. *Ibid.*, 3264/2-D, 5.

peuple allemand une possibilité de regarder le procès¹. » L'intérêt exprimé par la NDR pourrait ainsi avoir joué un rôle déterminant dans la décision d'enregistrer le procès Eichmann.

Cet intérêt déboucha sur une série d'émissions spéciales dont les dynamiques se superposaient. La mise à disposition des documents vidéo par une firme de production américaine, l'attitude défensive du gouvernement ouest-allemand, due au passé nazi du secrétaire d'État Globke, les attaques en provenance de la RDA, la volonté de se confronter aux crimes et aux conséquences du national-socialisme, la relation complexe avec Israël – tous ces aspects et d'autres, touchant à la politique, à la société et aux conditions de production – se sont exprimés dans *Eine Epoche vor Gericht*. Il reste à espérer que ces émissions seront un jour accessibles, afin que l'on puisse décrire plus précisément la manière dont ces dynamiques multiples se sont exprimées dans *Eine Epoche vor Gericht*.

Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni.

1. *Ibid.*